

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 7 juillet 2014 à 19h00.

**Sont présents :** Les conseillers(ère) M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Serge Breton, M. Michel Dumont et M. Pierre Boisvert

**Est absent :** Le conseiller M. Rémy Larouche

**Sous la présidence de :** M. André Henri, maire

**Est également présente :** Mme Sonia Lemay, secrétaire-trésorière adjointe

## **7 juillet 2014 1. Ouverture de la séance ordinaire**

Constatant qu'il y a quorum, M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

## **2014-07-132 2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Prière
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du mois de juin
4. Entériner la résolution pour l'emploi étudiant
5. Donner le mandat à une firme d'ingénieurs et le mandat pour les tests de caméra et de nettoyage
6. Formation en ligne pour l'adjointe
7. Bibliothèque : dépôt du rapport annuel & présentation du prix reçu
8. Autorisation de vider les bassins de sédimentations
9. Autorisation de faucher le bord des chemins
10. Aqueduc
11. Dossier du 397, Route 161
12. Dossier du 9, rue Principale
13. Voirie & pluvial
14. Sentier pédestre et équestre
15. Correspondance
16. Comptes du mois
17. Varia a) Panneau des tarifs à la guérite

- 18. Période de questions
- 19. Levée de l'assemblée

**2014-07-133 3. Adoption du procès-verbal du mois de juin**

**Considérant qu'une** copie du procès-verbal de la séance ordinaire du mois de juin a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

**En conséquence**, il est proposé par M. Pierre Boisvert, appuyé par Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil du mois de juin tel que présenté et que la secrétaire-trésorière adjointe soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal.

**2014-07-134 4. Entériner la résolution pour l'emploi étudiant**

**Considérant que** le choix de l'étudiant pour le poste à la guérite a dû être changé, car la personne choisie ne respectait pas les conditions de l'emploi étudiant, en outre, elle ne retournait pas à l'école à l'automne;

**Considérant que** la résolution #2014-06-110 devra être annulée;

**Considérant que** les élus ont dû faire un second choix entre les candidats restants;

**En conséquence**, il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité, de modifier le choix de l'étudiant pour l'emploi à la guérite et d'embaucher M. William Thériault comme étudiant pour l'été 2014.

**2014-07-135 5. Donner le mandat à une firme d'ingénieurs et le mandat pour les tests de caméra et de nettoyage**

**Considérant que** les travaux devront être supervisés par une firme d'ingénieurs;

**Considérant que** des tests de caméra devront être faits dans les conduites du réseau des eaux usées;

**Considérant qu'au** préalable le nettoyage des conduites devra être fait, avant de faire les tests de caméra;

**En conséquence**, il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité, de confier le mandat à la firme d'ingénieurs AVIZO, pour superviser les travaux sur le réseau des eaux usées (égouts). Un montant de 10 000\$ sera pris au surplus pour couvrir les frais de cette dépense. Un autre mandat a été donné à la firme VÉOLIA, cette fois-ci pour faire le nettoyage des conduites d'égouts et ensuite faire les tests de caméra dans les conduites du réseau des eaux usées. Un montant de 10 000\$ a été alloué pour faire ces travaux et sera pris au surplus du fond des égouts.

## 2014-07-136 **6. Formation en ligne pour l'adjointe**

**Considérant que** la secrétaire-trésorière adjointe est nouvellement membre de l'ADMQ depuis 2014;

**Considérant que** l'ADMQ exige de ses nouveaux membres de suivre une formation en ligne;

**Considérant que** la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens désire que Mme Sonia Lemay, secrétaire-trésorière adjointe s'inscrive à cette formation, pour suivre les trois cours en ligne;

**En conséquence**, il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité, d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à suivre une formation en ligne de 3 cours au coût d'environ 1 000\$, parce que c'est une exigence de l'ADMQ pour les nouveaux membres depuis 2014.

## 7. **Bibliothèque : dépôt du rapport annuel & présentation du prix reçu**

Le coordonnateur de la bibliothèque M. Pierre Ramsay a déposé le rapport annuel de notre bibliothèque provenant du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. Il a également présenté un encadrement que nous avons reçu pour avoir effectué des travaux de rénovation l'an passé à notre bibliothèque. Un cadre avec une mention spéciale pour l'amélioration des locaux nous a été remis par le Réseau lors de l'assemblée annuelle à Trois-Rivières.

## 2014-07-137 **8. Autorisation de vider les bassins de sédimentations**

**Considérant que** les bassins de sédimentations sont pleins et doivent être vidés;

**Considérant que** des demandes pour des estimations de coût devront être faites à :

- Excavation Gagnon et frères inc.
- Excavation Grégoire Garneau inc.
- Excavation Marquis Tardif inc.

**Considérant qu'un** montant d'environ 4 000\$ sera alloué pour faire les travaux;

**En conséquence**, il est proposé par M. Michel Dumont, appuyé par M. Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité, de faire vider tous les bassins de sédimentations sur notre territoire, pour un montant estimé à environ 4 000\$.

## **2014-07-138 9. Autorisation de faucher le bord des chemins**

Il est proposé par M. Pierre Boisvert, appuyé par Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Alain Vaudreuil pour faire le fauchage en bordure des chemins de la municipalité, comme l'an passé. Le travail est d'une durée d'environ deux jours et l'estimation des coûts est d'environ 2 500\$.

## **2014-07-139 10. Aqueduc**

Il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par M. Michel Prince et il est résolu à l'unanimité, d'autoriser les travaux d'entretien à l'aqueduc pour un montant d'environ 3 000\$. Pour faire les deux interventions suivantes :

- La première consiste à des travaux de réparation sur des têtes de filtration. (genre de « gasket » à remplacer)
- Pour la seconde intervention, il s'agit de faire une vérification et réparation de fuite entre les puits P02 et P03.

## **2014-07-140 11. Dossier 397, Route 161**

**Considérant que** la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens a le devoir de faire respecter ses règlements municipaux;

**Considérant qu'un** rapport du service de sécurité des incendies nous a été transmis mentionnant que nous étions en présence d'une habitation insalubre;

**Considérant que** dans le dossier présent, la municipalité doit avoir un avis légal de la Cour pour la poursuite du dossier;

**En conséquence**, il est proposé par M. Pierre Boisvert, appuyé par M. Michel Dumont et il est résolu à l'unanimité, de mandater notre avocat Me Claude Caron, pour entreprendre les démarches nécessaires à la poursuite de ce dossier.

**2014-07-141**    **12. Dossier 9, rue Principale**

**Considérant que** la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens a le devoir de faire respecter ses règlements municipaux;

**Considérant qu'un** rapport du service de sécurité des incendies nous a été transmis mentionnant qu'un feu a eu lieu le 29 avril 2013 et que les débris ne sont toujours pas ramassés;

**Considérant qu'une** roulotte a été installée sans respecter la réglementation municipale;

**Considérant que** dans le dossier présent, la municipalité doit avoir un avis légal de la Cour pour la poursuite du dossier;

**En conséquence**, il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité, de mandater notre avocat Me Claude Caron pour entreprendre les démarches nécessaires à la poursuite de ce dossier.

Durant la présentation de ce point, une question a été posée à savoir quel était le sujet de ce dossier. Le conseiller M. Serge Breton a répondu qu'il s'agissait d'un dossier pour le non-paiement des taxes municipales. M. le maire lui a dit qu'il n'avait pas à dire ça et qu'il ne s'agissait pas du tout de ça. Le conseiller M. Breton, de reprendre en disant qu'il ne payait pas ses taxes, même après l'intervention du maire lui disant de ne pas dire une chose semblable. Le conseiller M. Michel Prince et la conseillère Mme Christine Marchand de rétorquer eux aussi, qu'il ne s'agissait pas du tout de ce sujet, mais que nous étions en présence d'un cas de nettoyage de terrain suite à un incendie. Certains membres du Conseil déplorent les allégations de M. Breton et souhaitent se dissocier des paroles qui ont été dites.

**2014-07-142**    **13. Voirie & pluvial**

Il est proposé par M. Pierre Boisvert, appuyé par M. Michel Dumont et il est résolu à l'unanimité, d'autoriser les travaux de voirie pour les réparations des chemins dans la zone urbaine, pour un montant maximum de 15 000\$. À l'extérieur de la zone urbaine, sur le reste du territoire, un autre montant maximum de 15 000\$, pour effectuer les travaux les plus urgents. Selon les estimations de l'inspecteur municipal, il y aurait environ 10 interventions à faire dont plus de la moitié sont des cas urgents.

#### **14. Sentier pédestre et équestre**

M. Michel Dumont a présenté au public le projet de sentier pédestre et équestre avec une carte du trajet. Ceci n'est qu'une ébauche du projet. Le but est de faire connaître notre municipalité et de mettre en valeur nos 5 lacs sur notre territoire. La prochaine étape est d'approcher tous les propriétaires, pour voir la faisabilité du projet. Le projet devra être présenté à la CRÉ (Conférence régionale des élus) pour le printemps 2015.

#### **15. Correspondance**

1. CLD : Enveloppe budgétaire / Pacte rural 2014-2024
2. Ville de Disraëli : Projet de règlement de concordance amendant le règlement du plan d'urbanisme numéro 368-2011
3. Rouli-Bus : Nous informer de l'impact du budget provincial sur le transport adapté
4. Promotek : Offre de service
5. Régie du bâtiment : Information sur les installations de tours de refroidissement à l'eau
6. Rezzo inc. : Offre de service
7. Réseau prévention suicide des Bois-Francis inc. : Offre de formation pour devenir Sentinelle

#### **2014-07-143 16. Comptes du mois**

Il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Serge Breton et il est résolu à l'unanimité, d'approuver et de payer la liste des comptes totalisant un montant de 73 643.84\$, l'adjointe certifiant que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

## COMPTES - CONSEIL du 7 juillet 2014

Société Canadienne des postes (timbres)	375.97 \$
Ministre du Revenu du Québec (permis alcool / St-Jean)	84.00 \$
Société Canadienne des postes (Bla Bla / juin)	28.33 \$
Receveur Général du Canada (D.A.S.)	797.21 \$
Ministre du Revenu du Québec (D.A.S.)	2 011.71 \$
Repas méchoui / St-Jean	1 653.62 \$
Spectacle enfants / St-Jean	200.00 \$
Orchestre / St-Jean	400.00 \$
Location Ma Tente (chapiteau / St-Jean)	919.80 \$
Balade à chevaux / St-Jean	350.00 \$
Orchestre Duo Larrivée / St-Jean	30.00 \$
Chanteuse Duo Larrivée / St-Jean	30.00 \$
Épicerie au Coin (achats / St-Jean)	153.04 \$
André Henri, maire	800.00 \$
Michel Prince, conseiller	316.66 \$
Christine Marchand, conseillère	316.66 \$
Rémy Larouche, conseiller	316.66 \$
Serge Breton, conseiller	316.66 \$
Michel Dumont, conseiller	316.66 \$
Pierre Boisvert, conseiller	316.66 \$
Bell Mobilité inc. (cellulaire)	57.96 \$
Bell Mobilité inc. (# pagette)	30.28 \$
Biolab (analyses)	303.56 \$
Buropro (état)	318.69 \$
Claude Caron Avocat inc. (mai)	1 576.20 \$
Desjardins Sécurité Financière (assurances)	1 024.57 \$
Épicerie du Coin	125.87 \$
Gesterra (état)	2 945.21 \$
Hydro-Québec (éclairage public)	240.95 \$
Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (ord. & récupération)	2 311.83 \$
S.C.A. Ham-Nord (état)	568.03 \$
Entretien Général Lemay (débroussaillage)	776.08 \$
Excavation Marquis Tardif inc. (transport compost & rép.)	299.45 \$
Mégaburo inc. (contrat service)	514.85 \$
Sogetel (téléphones & internet)	265.30 \$
Calclo inc. (calcium)	15 211.19 \$
Chauffage J.N.F. inc. (plan protection fournaise)	195.40 \$
Excavation Gagnon & Frères (niveleuse)	2 980.15 \$
Garage A. Taschereau inc. (essence)	63.00 \$
Librairie Renaud-Bray (bibliothèque)	33.55 \$

MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #4 + achat permis)	23 672.00 \$
Techservice 9120-0592 Québec inc.(vérification pompe)	77.61 \$
Tremblay Bois Migneault Lemay avocats	636.85 \$
Ville de Disraëli (quote-part / versement #3 - 2014)	1 723.32 \$
Bernard Fleuriste (décès Antoinette Roberge)	91.98 \$
Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	7 866.32 \$

---

**TOTAL            73 643.84 \$**

---

## **17. Varia**

**2014-07-144**

### **a) Panneau des tarifs à la guérite**

Il est proposé par M. Michel Dumont, appuyé par M. Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité, d'autoriser la fabrication d'une affiche en coroplast pour indiquer les tarifs pour la mise à l'eau des bateaux à la guérite. L'affiche sera mise dans la fenêtre à l'intérieur de la bâtisse à la guérite. Elle sera d'une grandeur d'environ 2 pieds carrés. Il a été dit de demander à Bentar ou Original Design pour la fabrication.

## **18. Période de questions**

Une période de questions a été allouée pendant environ 30 minutes.

## **19. Levée de l'assemblée**

Proposée par M. Serge Breton à 20h14.